



Mardi 16 novembre 2021

## Compte-rendu

1

La **Rencontre Régionale** du réseau Teddif est chaque année l'occasion de réunir les collectivités et leurs partenaires pour faire le point sur l'avancement des **démarches territoriales** de transition écologique, sur les **éléments de contexte et les politiques** qui les impactent, sur les **accompagnements techniques et financiers** proposés, les **outils** à leur disposition... 3 séquences au programme pour cette édition 2021 encore une fois en visio.

## Organisateurs

teddif

Territoires, environnement  
et développement-durable en Ile-de-France

**Teddif** est un réseau copiloté par l'Ademe IdF, l'AREC-IPR, le Cerema IdF, le Conseil Régional IdF et la DRIEAT qui a pour objectif de faciliter la transition écologique et énergétique des territoires d'Ile-de-France, avec pour fil rouge les 17 Objectifs de Développement Durable. Il diffuse des informations, réalise des travaux d'investigation, organise des temps de partage d'expériences et de pratiques pour accompagner les collectivités dans leurs projets de Développement Durable, accompagnement complémentaire à l'offre de chacun des partenaires.

L'organisation d'évènements est aussi l'occasion de faire se rencontrer des acteurs qui peuvent contribuer aux projets de transition écologique. Voir aussi [www.teddif.org](http://www.teddif.org)



## 1. Regards partagés des partenaires du réseau Teddif sur la transition écologique en Ile-de-France, les faits marquants de 2021, les perspectives 2022

---

❖ Clotilde Carron – Conseil régional Ile-de-France :

Le budget de la région rend écho à la feuille de route environnementale établie en 2020.

Actualités générales ;



2

- Vote du budget 2022 en cours
- Feuille de route environnementale établie par l'Exécutif, renouvelée et amplifiée pour les cinq prochaines années. Il s'inscrit dans le cadre du **Plan de mobilisation pour la transformation écologique de l'Ile-de-France qui prévoit de mobiliser 10 milliards d'euros de 2020 à 2024.**
- La « barre » de « **un euro sur deux favorable à l'environnement** » franchie en 2020 reste toujours d'actualité de même que le seuil de 2,5 milliards d'euros, dépassé lui, en 2021 (53,5% du budget régional).
- **Le montant global consacré à l'environnement augmentera de 7,48% par rapport au Jaune 2021 pour atteindre 2,7 milliards** d'engagements budgétaires (55,5% du budget régional).
- La nouvelle augmentation projetée entre 2021 et 2022 s'explique par des hausses portées au BP 2022 et par des budgets supplémentaires dédiés à l'environnement notamment dans les secteurs des transports, de l'Europe, de la formation professionnelle, etc.  
Dans le secteur de la rénovation énergétique des bâtiments, la prise en compte par le Jaune de l'application des normes RT 2012 et RT 2020 conjuguée au label E+C- conduit également à augmenter le budget global Jaune.

En 2021 les actualités de la région ont porté sur ;

- Le vote d'une **aide aux véhicules propres** élargie aux particuliers habitant en grande couronne et travaillant dans la petite couronne pour le changement de leur véhicule, en lien avec la ZFE.
- Le dispositif renforcé en direction des collectivités en faveur de la **qualité de l'air dans les crèches et dans les écoles.**
- Le dispositif pour la conversion des **chaudières au fuel ou au bois.**
- La mise en place du **chèque vert** pour les artisans et commerçants en faveur de la consigne, le réemploi, les consommations, la qualité de l'air ou le développement des mobilités.

En 2022, les perspectives portent sur ;

- L'évaluation du **SRCAE** en tant que chef de file en lien avec la DRIEAT.
- L'engagement du **plan d'adaptation au changement climatique**, la concertation des acteurs pour un vote du plan courant 2022.
- L'adaptation des dispositifs sur le **photovoltaïque.**
- La poursuite des **appels à projet** en 2022 sur le développement des ENR, la rénovation des bâtiments publics, l'éclairage public ou l'accompagnement d'études en matière de Transition Ecologique
- Le budget participatif et écologique qui permet l'émergence de projets et à destination des collectivités, associations, professionnels selon 5 thématiques : 1) Alimentation, biodiversité,

*Compte-rendu –Rencontre régionale du TEDDIF, "Transition écologique en Île-de-France, où en sommes-nous ?"*

espaces verts ; 2) Vélo et mobilité propres ; 3) Propreté prévention et gestion des déchets, économie circulaire ; 4) Énergies renouvelables et efficacité énergétique ; 5) Santé environnementale. Pour plus d'informations et pour participer c'est ici : <https://www.iledefrance.fr/budget-participatif-ecologique> .

Tous les liens vers ces projets sont disponibles sur le site Teddif, accessible sur ce lien : <https://www.teddif.org/evenements/rencontre-regionale-du-reseau-teddif-du-14-decembre-2021>.

❖ **Christelle Inserqueix – Institut Paris Région AREC :**

Parmi les faits marquants, l'enjeu climatique a guidé la réalisation de nombreuses actions en lien avec les partenaires en 2021, actions qui se prolongeront en 2022.

Un **cycle de 6 rencontres sur le ZEN** Zéro Emission Nette a été organisé au premier semestre 2021 en appui de la stratégie climat régionale. Ces rencontres ont permis de rassembler une variété d'acteurs et d'identifier des leviers pour accélérer la dynamique. Ces rencontres ont connu un bon succès au vu du nombre de participants (de 150 à 400 participants).



Les deux premières rencontres sont revenues sur les définitions, contraintes et atouts du territoire. Quatre thématiques ont été ensuite abordées en lien avec l'évolution de l'économie francilienne, la préservation et renforcement de la séquestration carbone, le bâti-aménagement et la mobilité.

Chacune de ces rencontres est disponible en replay sur le site de l'IPR avec son compte rendu et une bibliographie. Un dossier est également disponible sur le site de l'AREC sur ce lien : <https://www.arec-idf.fr/zero-emissions-nettes-en-ile-de-france/>.

Ces rencontres ont été l'occasion de produire un certain nombre de livrables :

- Une **note rapide** de capitalisation de la démarche est également disponible ainsi que des fiches initiatives portées par des acteurs publics ou privés.
- Une **synthèse des enseignements** de ce cycle sera bientôt produite et pourra alimenter la révision des documents de planification dans le SRCAE et le SDRIF et leurs échelles infras.

L'atténuation et l'adaptation à l'honneur :

- **Sur le volet atténuation** des outils et lieux d'échange sont disponibles (sur l'observatoire du Rose)
- **Sur le volet adaptation** un partenariat avec l'ADEME et l'AMIF a été organisé et s'est traduit par la tenue de deux ateliers pour construire un guide de recommandations à destination des élus souhaitant engager des politiques d'adaptation au changement climatique.

Enfin deux publications seront publiées prochainement :

- Le 5 janvier 2022 « agile métropole », dernier cahier de la résilience du territoire
- En février 2022 un état des lieux de l'environnement

❖ Raphaël Gerson – Ademe :

3 points ont marqué et rythmé l'année 2021 :

- **Le plan de relance** a beaucoup occupé l'Ademe qui a travaillé au plus près du territoire (voir la synthèse d'activité disponible dès janvier 2022). Plus de 300 projets ont été soutenus et 40M€ engagés (tremplin et transition écologique, friches et hydrogène) et 90M€ ont été engagés sur les dispositifs actuels.  
Le travail se poursuivra en 2022.
- **Une offre territoriale** est lancée sous forme d'une approche intégrée AMI CITEC (Citergie et économie circulaire) en 2021 et en 2022 avec le programme TETE Territoires Engagés pour la Transition Écologique.
- Dans le cadre des **CRTE** (48 en IDF), l'Ademe accompagne les collectivités par le Club CRTE mais aussi par le biais des contrats d'objectifs territoriaux déployés au nombre de 10 en 2021 et dont le déploiement se prolongera en 2022.

Enfin, le 30 novembre 2021 les « **scénarios 2050** » ont été sortis : deux scénarios axés sur la sobriété et deux sur la technologie et le pari technique. L'Ademe sera aux côtés des collectivités pour décliner ces objectifs sur les territoires.

❖ Enrique Portola – DRIEAT :

Au 1<sup>er</sup> avril 2021, la DRIEAT (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports) a été créée, issue de la fusion de la DRIEE et DRIEA.

Les 6 grands objectifs de la DRIEAT sont de :

- Accompagner les territoires vers une transition écologique et un DD ;
- Protéger et préserver les ressources, les espaces et les espèces ;
- Assurer la sécurité des transports ;
- Améliorer les mobilités durables ;
- Prévenir les risques, les nuisances et les pollutions ;
- Entretien, exploitation et moderniser le réseau routier national.

Les conséquences de la crise sanitaire, déterminantes, seront prises en compte dans l'ensemble des études prospectives de la DRIEAT, en termes de population, d'emploi, de mobilité, d'aménagement, etc.

Un ensemble de plateformes numériques sera mis en place et sera présenté lors d'un atelier le 11 janvier 2022 :

- Communauté des territoires démonstrateurs de la Transition Écologique : <https://territoires-en-transition.ecologie.gouv.fr>

*Compte-rendu –Rencontre régionale du TEDDIF, "Transition écologique en Île-de-France, où en sommes-nous ?"*

- [Programme territoire engagé TE : https://territoiresentransitions.fr](https://territoiresentransitions.fr)
- [Territoires & climat : https://www.territoires-climat.ademe.fr](https://www.territoires-climat.ademe.fr)

La DRIEAT poursuivra son accompagnement des PCAET avec une évolution notable du nombre de PCAET adoptés et révision du SRCAE.

La Ministre a demandé la relance de l'implantation de l'éolienne en IDF, dont la cartographie est demandée à la DRIEAT.

Le service public France chaleur urbaine, visant à accélérer le raccordement des copropriétés aux réseaux de chaleur offre l'opportunité de raccordement de l'équivalent de 1M de logements. Il est donc intéressant que les collectivités en fassent la promotion auprès des copropriétaires.



Concernant la loi climat et résilience, un comité régional des ENR va être mis en place (objectifs régionaux à définir). Se pose également la question de l'objectif de neutralité d'artificialisation des sols à 2050, sujet d'une articulation avec le SDRIF.

Le Plan régional Santé Environnement 4 sera promu en 2022 et devrait davantage intégrer ces enjeux dans les territoires : une consultation sera lancée au premier trimestre 2022 auprès des collectivités.

Deux autres projets (présentés par la suite) se poursuivront : Particip'action et l'Observatoire francilien des ODD.

Enfin, les dernières perspectives portent sur les zones d'activités économiques (AMI écologie industrielle et territoriale) et le fret et logistique en partenariat avec la région. Une publication prochaine est prévue sur les doctrines d'agrément des locaux d'activité (logistique et data center).

❖ **Marion Benoist – Cerema :**

La démarche de transformation du Cerema s'articule autour de 3 axes :

- Un projet de transformation de l'établissement : réaffirmer l'identité de l'établissement, renouveler la programmation de manière plus stratégique, élargir l'offre de service aux territoires, renforcer la politique de partenariats et développer les activités dans les Outre-Mer, en Europe et à l'international.
- Une plus grande ouverture aux collectivités territoriales : s'engager à accroître les prestations et partenariats au bénéfice des collectivités notamment par la mise en place d'une quasi-régie conjointe avec les collectivités en cours de discussion au parlement, accompagnement des collectivités dans le cadre de son partenariat avec l'ANCT.
- La direction territoriale Ile-de-France : 3 départements métier, une mission « stratégie, innovation, territoires », deux équipes de recherche, 131 agents (hors fonctions support) dans 3 principaux sites.



Les actualités générales :

Le Cerema est très engagé dans 3 opérations du plan de relance : le **Programme national Ponts** par lequel le Cerema accompagne les collectivités y compris sur les questions d'adaptation au changement climatique, l'accompagnement en lien avec les partenaires sur les dispositifs relatifs aux **Friches** par lequel le Cerema propose un ensemble d'outils numériques, et enfin le **Programme vue sur mer/sentier du littoral**.

Le Cerema a également reçu un budget d'astreinte « qualité de l'air » décidée par le Conseil d'État.

Les actualités pour 2022 :

*Infrastructures de transport*

- Une gestion patrimoniale intégrée en mettant en place une nouvelle génération d'outils et méthodes pour le diagnostic et l'évaluation du patrimoine routier ou la conception de projets innovants et en accompagnant les gestionnaires dans l'élaboration de leurs stratégies d'entretien en lien avec les enjeux climatiques.
- Une gestion du programme national des Ponts.

*Bâtiment*

- Règlementation Environnementale 2020
- Décret Eco Énergie tertiaire
- Projets CUBE.S (Challenge Climat Usage des Bâtiments Scolaires)
- Accompagnement filières industrielles de matériaux bio et géosourcés sur les territoires



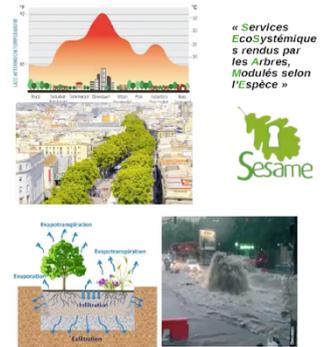
*Mobilités*

- Conception des espaces publics et des voiries urbaines en faveur de modes de transport sobres
- Connaissance de la mobilité
- Innovations technologiques et numériques
- Sécurité des déplacements



## Environnement et risques

- Solutions fondées sur la nature
- Prévention des risques naturels
- Préserver les ressources en matériaux pour le BTP
- Connaître et agir pour réduire les bruits et vibrations des transports ainsi que la pollution liée au trafic



## Expertise et ingénierie territoriale

- Accompagnement des collectivités dans le cadre du ZAN et en lien avec les enjeux d'adaptation au changement climatique
- Centre de Ressources pour l'Adaptation au Changement Climatique (CRACC)
- Déploiement d'applications opérationnelles, aide à la décision, sobriété foncière (Carto-friche, UrbanVitaliz, Urbansimul)



7

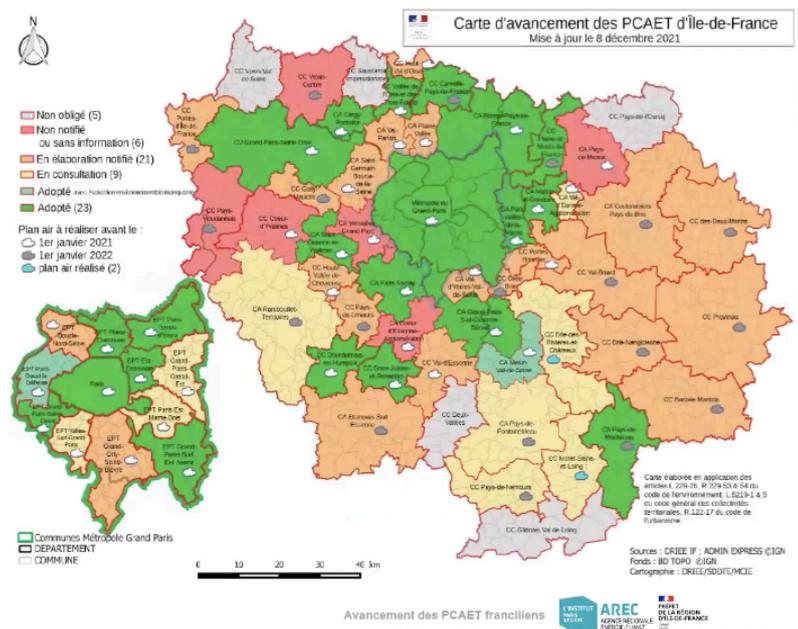
## 2. Quelle mobilisation et quelles dynamiques locales à l'œuvre - Un point sur les dynamiques territoriales en Ile-de-France

### ❖ Les PCAET avec Sophie Dedieu – AREC-IPR, Patrick Favé – DRIEAT :

23 PCAET ont été adoptés et 9 sont en consultation, ce qui montre une bonne dynamique en Ile-de-France malgré le retard constaté.

Le délai moyen de réalisation est de 36 mois avec des écarts plus ou moins de 14 mois, et effet COVID.

Un suivi du plan d'action des plans climats a été réalisé (IPR et DRIEAT).



Plusieurs familles d'action ont été relevées :

- Vivre sur le territoire (consommation alimentation, déchets, déplacement, tourisme loisirs)
- Aménagement et construction (planification ou projet d'aménagement)
- Gouvernance (suivi, évaluation, partenariat, association des citoyens)
- Energie (production, réseaux, consommations)
- Gestion et préservation des ressources

Quelques sujets sont assez peu traités comme l'agriculture et la qualité de l'air.

On constate que les questions d'adaptation sont nettement moins bien traitées que l'atténuation malgré l'intérêt qu'elles suscitent (lutte contre les ICU, identification de zones de vulnérabilité).

Les questions d'aménagement et bâtiment et énergies sont prédominantes (avec une forte représentation des actions de rénovation énergétiques). En termes de mobilité, la typologie des territoires influe beaucoup sur les actions proposées

Les notions de résilience commencent à émerger, les dynamiques de planification également (avec un intérêt plus fort de PCAET préalables au PLU).

La réglementation a évolué sur les PCAET comme les SCOT valant PCAET (Val d'Essonne) ; les plans d'action sur la qualité de l'air peuvent également y être intégrés, ainsi que la régionalisation des objectifs de développement des ENR.

Les collectivités peuvent mobiliser des financements ou accompagnements via leur CRTE pour enrichir leurs PCAET.

Une consultation a été ouverte dans le cadre de la future loi Energie Climat.

❖ ***F. Doublet, les PCAET à l'échelle de la Métropole du Grand Paris (MGP) :***

La MGP rend des avis sur les PCAET des EPT (deux ont été rendu cette année).

On est passé de 3 à 7 PCAET adoptés, 3 projets arrêtés pour lesquels un avis a été rendu et il ne reste que deux territoires qui n'ont pas arrêté leur projet, ce qui devrait être le cas en 2022.

La question de la qualité de l'air y est très présente : VSGP (Vallée Sud Grand Paris) est le 1<sup>er</sup> territoire à avoir fait un plan air renforcé, et de même que le focus santé - qualité de l'air de Grand Paris Grand Est.

L'évaluation à mi-parcours du PCAET est en cours et sera rendue courant 2022.

❖ ***Les CRTE Enrique Portola :***

Tous les protocoles sont signés, la moitié des contrats seront signés fin 2021.

Les CRTE reposent sur deux piliers que sont la transition écologique et la cohésion des territoires. Il y a 48 CRTE en grande couronne et MGP. L'objectif était de signer ces contrats fin juin 2021 : aujourd'hui tous les protocoles sont signés avec un peu plus de 50% des contrats qui le sont ou le seront d'ici la fin de l'année ; 17 en Seine et Marne et 21 prévus, 8 dans les Yvelines, 4 en Essonne et les contrats du Val d'Oise seront signés au premier trimestre 2022.



L'État et ses opérateurs ont été fortement mobilisés dans l'accompagnement des CRTE.

Le travail sur les indicateurs va se poursuivre et sera mis à disposition pour les collectivités (voir la plateforme du CGDD : <https://territoires-en-transition.ecologie.gouv.fr/#infos-events>).

L'ANCT met à disposition toutes les informations sur tous les dispositifs territoriaux, lien : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/crte>.

Deux guides ont été élaborés « Les clés pour réussir son CRTE », et « Comment faire vivre son CRTE ».

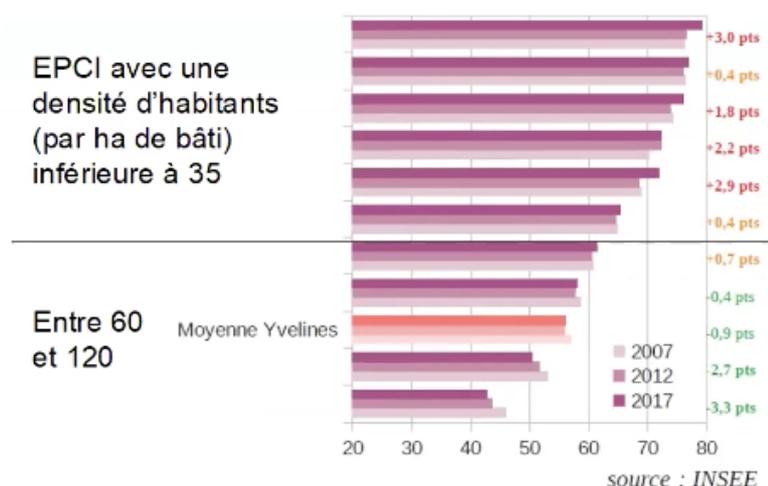
Si plus de la moitié des actions sont favorables à la transition écologique, près de 20% restent difficiles à déterminer et une petite partie semblait avoir des impacts sociaux problématiques

Il sera intéressant de voir l'évolution des actions en mobilisant la connaissance des DDT.

❖ Ekkaphol Suphanvorranop - DDT 78 :

Un baromètre de la transition écologique est utilisé dans les Yvelines, pour avoir une vision précise et objective de la situation et prioriser ses actions. Il est nécessaire d'accompagner davantage les collectivités les moins denses sur l'utilisation des la voiture et les reports modaux, la consommation foncière.

Part modale de la voiture particulière dans les trajets domicile-travail



Dans les EPCI les moins denses il y a une augmentation de la part modale de la voiture particulière dans les trajets domicile-travail (et inversement dans les communes les plus denses).

Ceci traduit une nécessité d'accompagner les collectivités les moins denses : promouvoir le vélo, lutter contre l'automobilisme, questionner la densité en lien avec l'urbanisme.

Exemple de message :

- Mise en place d'outils calqués sur les ODD avec des données pour pouvoir se comparer avec la moyenne en Ile-de-France, ou dans les Yvelines. Exemple à retrouver sur le support de présentation, accessible à ce lien : <https://www.teddif.org/sites/teddif/files/inline-files/DDT78%20Présentation%20TEDDIF.pdf>.
- Réalisation de fiches thématiques écologiques : Exemple d'une politique « Zéro déchet » - le cas de Capannori (Italie). Exemple à retrouver sur le support de présentation, accessible au même lien précédent.

La DDT78 met à disposition des collectivités des exemples de projets vertueux dans les différents domaines : exemple de développement d'ENR dans le domaine de l'énergie.

En outre, le baromètre permet d'identifier les priorités pour l'action de la DDT, d'avoir des éléments objectifs lors des discussions pour pouvoir ensuite passer à l'action.

### 3. Illustrations : articulation des démarches, participation et ODD

❖ *La Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire, avec Magali Bochev :*

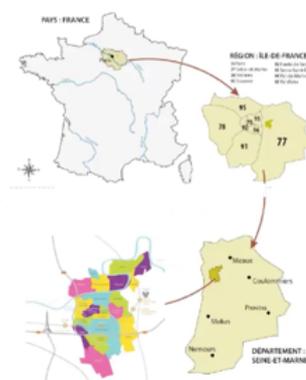
Marne et Gondoire est situé en Seine et Marne, constitué de 20 communes dans le périmètre de la ville nouvelle de Marne la Vallée qui connaît une pression foncière importante mais conserve des espaces ouverts (plus de 50%) de grande qualité.

Les **outils stratégiques réglementaires sont complétés par des outils opérationnels** qui sont basés sur le volontariat PPEAN, CRTE, PAT, Conseil du Climat, etc.

La Communauté d'agglomération exprime un besoin fort de transversalité entre els services et avec les communes. A transition écologique est éminemment transversale et nécessite une forte communication entre services, auprès des élus et des habitants.

En matière de concertation citoyenne, la volonté a été d'avoir **une approche différente avec la mise en place du SCOT** par le spectacle et traitant de l'aménagement du territoire. Un club climat a été constitué, plusieurs outils de communication et concertation ont été déployés parallèlement. Ce club climat a plutôt bien fonctionné.

La **participation citoyenne a été dès lors inscrite comme fil rouge dans le cadre du CRTE** avec la création du « CAC 40 » Conseil des 40 Ambassadeurs du Climat issus de l'ensemble des communes, à parité hommes-femmes. L'animation de la concertation de cette démarche est faite en interne.



Ils peuvent avoir 4 rôles : Ambassadeurs, conseillers, initiateurs, acteurs. La CA a été accompagnée par un prestataire pour la démarche participative du PCAET.

Il a été précisé que le service communication étoffé depuis 4 ans est très efficace.

❖ La démarche Particip'Action Céline Guichard – DRIEAT :



C'est une démarche partenariale qui se structure autour de 3 enjeux :

- Constituer un réseau d'acteur pour favoriser les initiatives et développer la culture de la concertation.
- Accompagner 10 porteurs de projets volontaires dans leurs démarches (prestataire). Ils doivent mener par ailleurs une évaluation de la démarche entreprise permettant d'en tirer des enseignements (freins et leviers).
- Sensibiliser et former les acteurs du territoire (organisation de webinaires, conférences, guides de bonnes pratiques).

11

Le réseau a été lancé en 2021 et compte aujourd'hui 108 membres.

Ce réseau organise des évènements. Il dispose d'un support numérique qui donne la possibilité aux membres d'échanger, publier des articles, mettre à disposition des ressources documentaires.

Le 27 janvier un webinaire est organisé par la commission nationale du débat public.

Pour en savoir plus sur le dispositif Particip'Action, c'est ici : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/developper-la-participation-citoyenne-en-ile-de-a4450.html>.

❖ Le Conseil de développement de la Communauté d'agglomération de Grand Paris Sud - Eric Coquelin :

Le conseil de développement est une instance obligatoire des Etablissements Publics Territoriaux de plus de 10 000 habitants. C'est un conseil citoyen et s'est saisi de la période de crise sanitaire pour réinterroger son positionnement et son rôle en direction des communes et de l'agglomération.

Le conseil de développement a intégré Particip'Action dans l'objectif d'aller davantage mobiliser les citoyens en mobilisant sa capacité à mettre en réseau et à proposer un centre de ressources.

❖ Les ODD Camille Bertrand – Ville d'Arcueil :

En 2020 l'équipe municipale s'est engagée dans un mandat reposant sur 3 piliers :

- la transition écologique,
- l'inclusion sociale,
- un nouveau contrat démocratique.



L'objectif était d'impulser une démarche transversale à l'échelle de la collectivité, en ne laissant aucune thématique de côté.

Une des premiers actions a consisté à sensibiliser et former les élus. Une communication et une sensibilisation auprès des élus a donc été organisé avec l'entreprise 4D. Dès 2022 les investissements budgétaires seront regardés sous le prime des ODD.

Une démarche d'administration est engagée sur les 5 à 10 ans à venir avec un travail par saisons. Une démarche a déjà été engagée par les animateurs dans les écoles pour sensibiliser au développement durable.

Les ODD sont désormais déclinés dans chaque communication municipale.

Enfin, pour concrétiser et labéliser la démarche, la ville d'Arcueil a répondu à la France en Transition saison 1 dans sa démarche globale qui implique les 3 axes : agent, élus, habitant.

## 4. Transition vers 2022

### ❖ *L'observatoire francilien des ODD avec Alice Métayer-Mathieu – DRIEAT :*

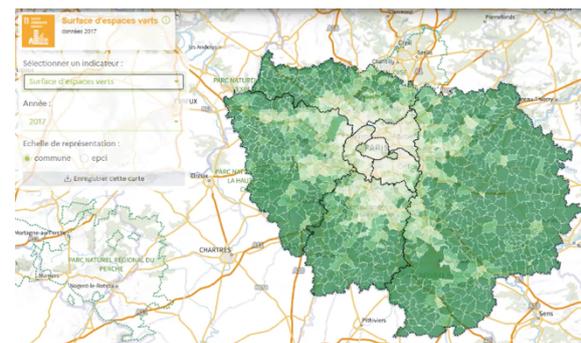
Aux 17 ODD correspondent 169 cibles et 244 indicateurs que les différents pays doivent renseigner chaque année.

La mission de l'Observatoire est d'offrir une vision synthétique aux acteurs (collectivités, services de l'État, mais aussi citoyens...) de leur territoire au regard de ces 17 ODD, sur la base de données pertinentes et fiables, leur permettant de se situer en termes de dynamique temporelle et vis-à-vis des autres territoires franciliens.

L'objectif est de rendre plus concrets les ODD sur les territoires communaux ou intercommunaux, en faisant la promotion des 17 ODD et en suivant l'investissement de chaque territoire à une échelle infra-départementale.

L'observatoire permet de présenter de manière synthétique chaque ODD en :

- Proposant une cartographie des indicateurs sur le territoire francilien : pour chaque indicateur il y a une note qui explique pourquoi le choix cet indicateur, son intérêt, sa définition, ses sources et ses limites. Les cartographies sont disponibles à l'échelle des communes ou des EPCI.



- Dressant des portraits de territoire : toujours à l'échelle de la commune ou de l'EPCI, l'Observatoire propose de dresser un portrait de tous les indicateurs disponibles. Il permet aussi de comparer ce territoire à l'ensemble de l'EPCI ou à la Région.



- Offrant un catalogue de projets : Au sein duquel sont accessibles, en fonction de l'ODD choisi, des fiches Action ODD retraçant des projets ou des initiatives du territoire francilien.



L'ensemble de ces rubriques est amené à s'enrichir dans les mois à venir.

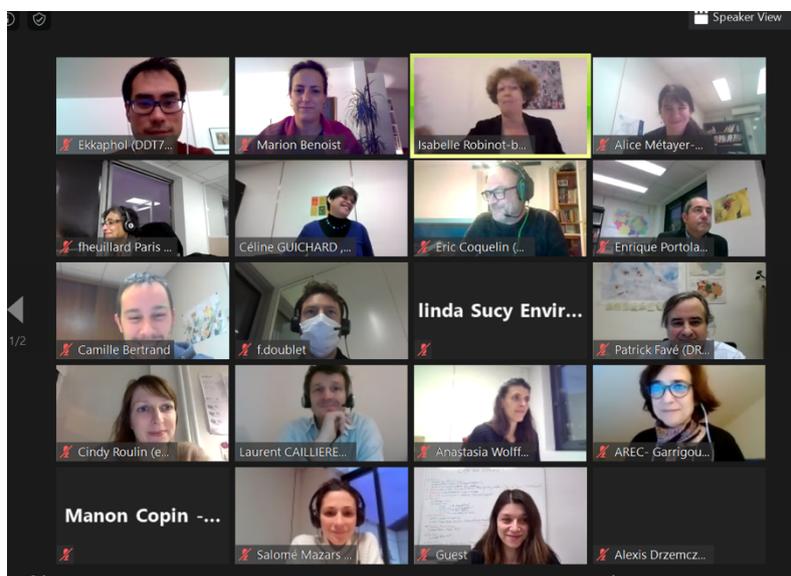
Il est possible de faire remonter des idées d'indicateurs et idées d'enjeux.

## ❖ Résultats du sondage en ligne sur les sujets prioritaires :



En conclusion, les résultats du sondage en ligne diffusé pour identifier des sujets prioritaires montrent que les trois premiers sujets portent sur l'adaptation au changement climatique, la concertation et la mobilisation citoyenne, la sobriété avec de près l'ensemble des autres sujets.

En 2022 le Teddif aura 20 ans, un évènement sera certainement co-construit avec l'ensemble de ces membres.



Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Compte-rendu rédigé par Isabelle ROBINOT-BERTRAND, Marion BENOIST et Manon COPIN

## Réseau TEDDIF

